



CENTRE HOSPITALIER DE FALAISE
PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE (P.A.S.S)

Boulevard des bercagnes , BP59, 14 700 FALAISE

Téléphone: 02 31 40 43 54

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
Certifié V2014
Juillet 2016



RAPPORT D'ACTIVITE DE LA P.A.S.S DU
CENTRE HOSPITALIER DE FALAISE

Année 2024

PREAMBULE

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (P.A.S.S.) sont des dispositifs issus de la loi du 29 juillet 1998 de lutte contre les exclusions.

Il est ainsi confié au service public hospitalier une mission nouvelle qui s'intègre dans les Plans Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS).

Cette mission consiste à accueillir des personnes en situation de précarité, à leur proposer une prise en charge médicale et sociale, et à mettre en place une continuité des soins avec le système de santé de droit commun ainsi que des relais pour un accompagnement social adapté.

Table des matières

Introduction4

1. ORGANISATION4

1.1 Evolution dans la composition de l'équipe :4

1.2 Un fonctionnement en évolution :5

2. ACTIVITE (provisoire nov. 2024) DE L'ANNEE 20245

2.1 Files actives de l'année 20245

2.1.1. File active totale5

2.2 Le profil des personnes accueillies5

3. ANALYSE6

3.1 Un fonctionnement modifié par le contexte de l'année..... Erreur ! Signet non défini.

3.1.2 Evolution dans l'accueil des personnes en demande d'asile6

3.1.3 Evolution du public accompagné.....7

3.2 Des freins extérieurs Erreur ! Signet non défini.

4. FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU7

4.1 S'inscrire dans le réseau institutionnel7

4.2 Consolider les liens avec les partenaires7

4.3 « Aller Vers »8

5. OBJECTIFS 2024.....9

6. PROJET 2025.....9

Conclusion10

ANNEXE11

Bilan financier 202411

Introduction

La circulaire du 18 juin 2013 fixe des repères pour l'organisation et le fonctionnement des P.A.S.S.

Il appartient à chaque établissement hospitalier de fournir des moyens humains et matériels pour mettre en place ces cellules d'accueil médical et social.

La circulaire inscrit les P.A.S.S. dans le réseau des acteurs des secteurs sanitaire et social du territoire, intervenant pour la prévention et l'accompagnement des personnes en situation précaire.

Comme chaque mission d'appui aux PASS hospitalière, celle de Falaise a son organisation et son fonctionnement propre.

Si l'activité des missions d'appui au PASS se mesure à travers un bilan chiffré, les spécificités de chacune d'elles et de leur territoire apparaissent par l'analyse de ces données.

Par ailleurs, évaluer l'activité de la mission d'appui au PASS pour l'année écoulée nécessite de porter un regard critique sur les difficultés qu'elle a rencontrées.

A partir de ces constats et en accord avec l'ARS, la PASS a su faire évoluer son offre de soins depuis janvier afin de répondre à la feuille de route SEGUR MESURES 27 ; depuis mars 2024, la PASS est devenue officiellement Missions d'appui au PASS.

1. ORGANISATION

Dans son organisation institutionnelle, la mission d'appui aux PASS de Falaise trouve aujourd'hui sa place sur le territoire, les partenariats se dessinent et les parcours de soins se définissent.

Le service est rattaché au Pôle activités transversales de l'établissement.

1.1 Evolution dans la composition de l'équipe :

L'équipe de la mission de la P.A.S.S compte 4 professionnels, avec une répartition des temps attribués inchangés par rapport aux années antérieures à l'exception du temps infirmier qui a été augmenté

- Un cadre de santé (10% ETP)
- Deux infirmières (2 IDE à 20% ETP chacune)
- 1 assistante sociale (anciennement à 50% et passé à 80% à compter du 7/11/24)

Conformément à la demande formulée lors du CPOM 2023

-Une secrétaire (50% ETP) jusqu'au 7/11/2024 puis suppression du poste en lien avec les compétences fixées par le CPOM pour les mission d'appui au PASS.

1.2 Un fonctionnement en évolution :

Sur le terrain la coopération a dû être redéfinie notamment avec la PASS de la Miséricorde.

L'application de la mesure 27 du Ségur de la santé débutée au dernier trimestre 2022 est effective même si quelques contraintes ont impacté certains lieux d'interventions

Le partenariat local est pérennisé avec de multiples structures. La téléconsultation a pu continuer mais toujours utilisés à la marge et peu développé

L'organisation en local est maintenue : Les lundis (de 14h à 16h30) sont dédiés aux consultations en binôme, rendez-vous et accompagnements extérieurs. De plus, l'équipe essaie de s'adapter aux besoins des personnes accueillies et aux demandes des partenaires sollicitant la PASS peu importe le jour du lundi au vendredi.

2. ACTIVITE DE L'ANNEE 2024

Le bilan chiffré de l'activité de la PASS permet de suivre l'évolution du fonctionnement de la mission d'appui au PASS et des caractéristiques du public qu'elle accueille.

2.1 Files actives de l'année 2024

2.1.1. File active totale

En 2024, 202 personnes ont été pris en charge dans le cadre de la mission d'appui aux PASS.

2.2 Le profil des personnes accueillies

Le bilan chiffré de la PASS permet de repérer les problématiques principales des personnes rencontrées,

- **Répartitions hommes /femmes**

105 hommes et 97 de femmes (comportant 187 nouvelles personnes suivies) pour une file active globale de 202 personnes.

- **Répartitions par tranches d'âge :**

-14 enfants de 0 à 6 (pour délivrance de vaccination, colis alimentaire et accès aux droits ...)

-7 à 17 ans : 21
-18-25 ans : 18
-26-35 : 25
-36 à 45 : 22
-46-55 : 39
-56 à 65ans : 26
-plus de 66 : 37

Soit 35 mineurs, et 167 adultes (dont 121 personnes seules et 46 personnes en couples)

3. ANALYSE

A ce jour, le nombre de personnes accompagnées par les IDE est de 81 personnes représentant 161 consultations IDE ;

Les principales problématiques de soins rencontrées pour le public accueillies et l'évaluation des besoins en santé, l'orientation, la coordination des acteurs, le suivi de conduites addictives, et l'éducation en Santé.

-L'assistante sociale intervient auprès de 177 personnes avec 728 entretiens réalisés.

Les principales problématiques sociales prises en charge sont l'accès au droit commun et les problématiques liées au logement, et la demande d'accompagnement administratif et l'accès à l'aide alimentaire.

-la téléconsultation a été sollicitée pour 10 personnes dont 3 pour des patients en situation précarité plus rurale, 7 dans le cadre de la missions d'appui pour des problématiques de migrants.

-un cabinet médical privée a été sollicité 1 fois pour une prise en charge.

La PASS est toujours sollicitée par les services de l'hôpital, les personnels ont été sensibilisées aux admissions en particulier et une procédure d'intervention a été rédigée, un passage systématisé a été mis en place pour le repérage des patients.

Les parcours ont été déterminés en partenariat avec la PASS de la Miséricorde afin de fluidifier les prises en charge pour les professionnels et les usagers.

3.1.2 Evolution dans l'accueil des personnes en demande d'asile

Le nombre de demandeurs d'asile accueillis à la mission d'appui aux PASS a augmenté cette année à 16 demandeurs d'asiles contre 9 en 2023.

L'adressage est réalisé par les structures d'hébergements en particulier sur Falaise. (Association Des amis de Jean Boscot, COALLIA ...)

3.1.3 Evolution du public accompagné

La file active de la mission d'appui à la PASS se constitue majoritairement des liens avec l'établissement support (43.5% des personnes)

46% des personnes sont adressés par les partenaires sociaux et associatifs avec ou sans hébergement.

Seulement 8.9 % des patients se présentent spontanément.

Les

4. FAVORISER LE TRAVAIL EN RESEAU

4.1 S'inscrire dans le réseau institutionnel

La PASS est parfaitement reconnue au sein de l'institution, elle est inscrite dans le pôle Activités transversales et ses missions sont connues des professionnels. La PASS participe à des réunions institutionnelles.

Le public a connaissance de ce service de l'établissement notamment via le livret d'accueil du CH et le travail de repérage en unités de soins permet d'orienter les usagers vers les professionnels de la missions d'appui.

4.2 Consolider les liens avec les partenaires

4.2.1 Les associations caritatives

En 2023, des liens étroits se sont tissés avec nos partenaires sociaux et associatifs tels que Les restos du cœur, La Croix-Rouge Française, La cellule détresse de la Sécurité sociale, la MSA, le CCAS de Falaise, la Circonscription d'Action Sociale... permettant le maintien et le développement du réseau et l'optimisation des prises en charge des usagers. Ces partenariats ont perduré en 2024.

4.2.2 CLAT (Centre de Lutte Antituberculeuse)

Une convention de partenariat a été signée avec le Centre Hospitalier de Falaise le 15 mars 2021 qui permet un financement des radiographies pulmonaires de dépistage (8 fois Pour l'année 2024) en lien avec la téléconsultation.

Ceci dans l'objectif de dépister et prendre en charge des cas de tuberculose.

4.2.3 EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité)

Il s'agit d'un partenaire important permettant d'apporter un soutien psychologique et/ou une expertise psychiatrique. L'EMPP est intervenu dans 6 ???situations au cours de l'année 2024.

Les formalités de recours à l'EMPP sont simples et permettent une intervention rapide de leur service (fiche de liaison / mail).

4.2.4 [PASS Dentaire](#)

Ce service a été sollicité 6 Fois cette année, avec des délais de prise en charge rapides.

4.2.5 [Association des amis de Jean Bosco](#)

Cette association prend en charge l'hébergement et la réinsertion des migrants sur notre territoire. 3 logements se trouvent sur Falaise. La PASS a été sollicitée 16 fois pour ce public.

4.2.6 [Services intra hospitaliers :](#)

-Service des urgences : Mise en application d'une fiche de liaison entre les urgences et le service de la PASS pour faciliter les demandes d'évaluation et de prise en charge des patients repérés en situation de précarité.

4.3 [« Aller Vers »](#)

Suite à l'enquête de mobilité menée en 2015 par la PASS de Falaise, les problèmes de mobilité sur le territoire semblaient être un facteur accentuant les difficultés d'accès aux soins de ses habitants. Le renforcement de nos partenariats a permis de réaliser de multiples permanences sur l'année 2024 permettant ainsi de rencontrer les bénéficiaires et de leur proposer un accompagnement :

Au total sur l'année, nous avons pu mettre en place des permanences au nombre de 53 selon la répartition suivante :

- Falaise, resto du cœur : 16 (+3)
- Permanences Secours Populaires Pont d'Ouilly : 28 (mise en place 2024 suspendu sur l'été reprise en novembre)
- St Pierre en Auge : 12 (diminution de 50% en lien avec les fériés et moins de demandes)

Arrêt des missions d'appuis en 2024 :

- Bretteville-sur-Laize CCAS

Maintien mais uniquement à la demande :

- missions locale de Falaise conservé à la demande (atelier prévu éducation à la santé en décembre)

L'équipe a pu se rendre également au domicile des bénéficiaires :

- 49 visites à domiciles ont été organisées,
- 30 accompagnement à des rendez-vous ont été réalisés

5. L'équipe pluridisciplinaire participe aux échanges des PASS de la région :

- 8/02/24 : échanges de pratiques à Vire
- 21/02 : groupe de travail logement insalubre ARS Caen
- 9/04 : groupe de travail ETP Pont Audemer
- 10/04 : COPIL saint Louis
- 23/04 : Réunion partenaires à Pont d'Ouilly Croix Rouge, secours populaire, Maison des habitants
- 14/05 : permanence camion des femmes à Falaise (violences faites aux femmes)
- 14/06 : journée régionale des PASS ARS Caen
- 05/11 : échanges de pratiques à Bernay
- 4/12 : Projet Téléconsultations régional à la clinique de la Miséricorde

6. Formations suivies par l'équipe

L'ide et l'Assistante sociale ont suivi la formation Education thérapeutique courant 2024.

7. Objectifs 2024

L'équipe Pluridisciplinaire a atteint les objectifs fixés en 2024 :

- La reconnaissance de la PASS EN MISSION D'APPUI
- L'adéquation des ressources humaines aux nouvelles missions fixées :
 - L'augmentation du temps de l'Assistante-Sociale en lien avec les nouveaux accords ARS en missions d'appui ;
 - Suppression du poste de secrétariat à compter de novembre 2024
- Les objectifs de la file active ont pu être maintenus ;
- La Sensibilisation des équipes en intra-hospitaliers (rencontres pluri-professionnelle) ; et la mise en place de procédures de fonctionnement avec les services de soins.
- L'Elaboration d'une nouvelle fiche Outil de travail à destination du public accompagnés et des professionnels de terrain en prototype en attente de validation par Mme

Tranchant ;

- La Création d'une fiche navette harmonisée pour les professionnels de la PASS et le service des admissions du CH FALAISE ;
- L'actualisation de la fiche PROFIL en interne et création d'un document unique commun aux professionnels de l'équipe PASS ;
- La Poursuite des partenariats avec la PASS de la Miséricorde avec l'élaboration des parcours de soins
- Montée en charge du recours à la téléconsultation
- Les conventions avec la CPAM du Calvados vont pouvoir aboutir fin 2024.

8. PROJETS POUR 2025

- Le Développement des conventions avec les pharmacies de ville ; mais pas de difficulté recensée cette année
- La Conception des conventions avec les partenaires (resto du cœur, missions locales ...) ;
- Développement du travail de réseau avec la médecine de ville un premier contact a été fait avec un cabinet en ville mais la convention reste à construire.
- L'élaboration des parcours de soins en interne.
- Exploitation Salle de consultation norm 'uni ajout salle de consultation IDE ajouté pour faciliter le parcours de santé publique avec la PASS de la miséricorde.

Conclusion

La mission d'appui aux PASS maintient son activité sur cette année 2024, Elle a rempli les objectifs qui lui avait été fixé en 2023.

L'équipe a su être force de proposition au niveau du territoire, du partenariat avec les réseaux déjà implantés.

Les Parcours en santé en publique se définissent.

ANNEXE

Bilan financier 2023

Charges directes		Recettes	
T1 - Dépenses de personnel	97 119,52	Enveloppe FIR	92 665,00
- personnel médical	10 330,46	- PASS	92 665,00
- personnel non médical	86 789,06		
T2 - Dépenses médicales	239,27	Subvention renouvelable	871,92
T3 - Dépenses gén. et hôtelières	218,02		
T4 - Charges sur exercices antérieurs	1 088,42		
TOTAL DEPENSES	98 665,23	TOTAL RECETTES	93 536,92
Charges indirectes (17% Charges directes)	16 773,00		
TOTAL DEPENSES	115 438,23	TOTAL RECETTES	93 536,92
Résultat (Déficit)	-21 901,31		

ETP du bilan financier :

0,10 PH	Dr NIEMCZYK	10 330,46
0,10 cadre	P. ROUX	8 685,22
0,20 IDE	I. SEBIRE	13 418,74
0,5 ASE	C. GARDIE	20 982,60
0,5 AMA	J. BEAUSSIEUX	21 781,77
0,5 AS	V. COUSTIC	21 920,73

Notes

Des permanences sont assurées sur site :

- A St Pierre en Auge : un lundi/2.
- Au Secours Populaire au sein des locaux du resto du cœur à Pont d'Ouilly : 1 lundi /2
- A Falaise au Resto du Cœur : 1 vendredi /2
-